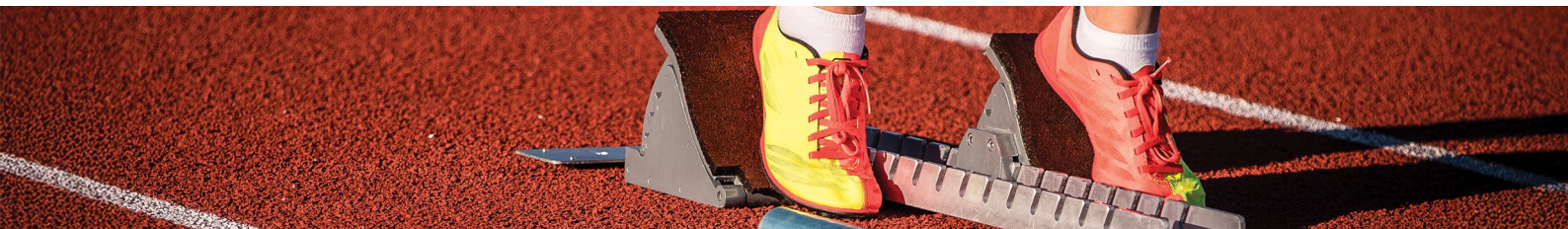






LICENCE

STAPS : ENTRAÎNEMENT SPORTIF



|  Niveau de diplôme |  Durée du programme |  Lieu.x de formation |  Crédit ECTS |
|---|--|---|--|
| Grade de Licence (Bac+3) | 3 années | Caen | 180 |

La 1^{re} année de licence est commune à tous les étudiants. La spécialisation se fait progressivement à partir de la 2^e année.

Les compétences communes à la formation :

- maîtrise d'un socle pluridisciplinaire de connaissances et de compétences scientifiques, technologiques et techniques dans le domaine des activités physiques et/ou sportives (APS)
- capacité d'autonomie dans une démarche de diagnostic, de mise en œuvre et d'évaluation de projets dans un secteur professionnel lié aux APS
- acquisition d'une culture de ces APS, d'une culture générale et de compétences transversales correspondant à ce niveau de qualification
- reconnaissance d'une progression dans l'élaboration de son projet professionnel
- expérience préprofessionnelle

Cette formation fait partie des Licences accès santé (L.AS) de l'université de Caen Normandie permettant de postuler aux études de santé (Maïeutique, Médecine, Odontologie, Pharmacie et Kinésithérapie). C'est pourquoi, elle comprend un module de bases en Santé correspondant à 20 % des enseignements de la licence. L'accès aux études de santé étant sélectif, il vous faudra obtenir de très bons résultats dans votre licence pour être admis en 2^e année d'une filière santé. Chaque étudiant dispose de 2 tentatives pour accéder aux études de santé durant les trois années de Licence. Pour plus d'informations sur les modalités d'accès :

- [Le site de l'UFR Santé](#)
- [La FAQ sur les modalités d'accès](#)

► Objectifs de la formation

La Licence Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) a pour objectif de développer chez les étudiants des connaissances approfondies concernant les activités physiques et sportives, dans toutes leurs dimensions et de contribuer à leur culture générale par une formation pluridisciplinaire ancrée sur les activités physiques, sportives et artistiques.

Ce grand objectif peut être décliné en différentes compétences à construire au fil des 3 années de formation :

Compétences scientifiques

Maîtriser, dans une perspective pluridisciplinaire, les connaissances scientifiques concernant :

- les activités physiques et/ou sportives (APS)
- la motricité liée aux APS, envisagée sous tous ses aspects
- les formes et modalités des actions professionnelles
- l'environnement physique, institutionnel, social et humain des actions professionnelles

Être initié au processus de production des connaissances afin d'être en mesure de :

- conduire une analyse réflexive et critique des connaissances scientifiques, technologiques, techniques et professionnelles
- faire émerger des questionnements liés à une spécialité

Compétences technologiques

- Mobiliser des modèles théoriques et technologiques liés à un secteur professionnel

Compétences techniques

- Mobiliser des ressources techniques et aptitudes personnelles dans la pratique des APS

Compétences préprofessionnelles

- Maîtriser les outils et procédures de l'étude d'un problème lié à l'APS pour établir un diagnostic préalable à une action professionnelle
- Élaborer des éléments de conception, planification et programmation d'une action professionnelle liée à l'APS dans l'un des secteurs concernés
- Conduire et mettre en œuvre les actions professionnelles dans un secteur concerné
- Maîtriser les adaptations nécessaires pour atteindre ses objectifs
- Inscrire son action dans la relation à un contexte ou un environnement avec lequel il faut communiquer et auquel il faut rendre compte
- Maîtriser les méthodologies spécifiques d'évaluation de ces actions
- Mobiliser les données institutionnelles et réglementaires d'un secteur d'implication des APS
- Disposer d'une expérience préprofessionnelle dans un secteur d'implication des APS

Compétences transversales

- Disposer de capacités d'analyse, de synthèse et d'exploitation des données
- Travailler en autonomie et responsabilité au service d'un projet
- Maîtriser les outils informatiques de référence pour produire, traiter et diffuser des documents numériques
- Maîtriser la langue française afin de communiquer à l'écrit comme à l'oral
- Maîtriser une communication professionnelle dans une langue étrangère
- Être en capacité de poursuivre par soi-même ses apprentissages
- Identifier et respecter les principes d'éthique et de déontologie pour se situer et agir

► Compétences acquises

Le curriculum répond aux objectifs et compétences décrits dans la fiche RNCP Licence Entraînement sportif (Fiche 4399) :

- Diagnostic et conception : Il maîtrise les outils de l'évaluation et de l'analyse des différents facteurs de la performance
- Intervention directe : Il peut gérer un groupe en situation d'entraînement et de compétition
- Communication et protection : Il maîtrise les outils techniques de la communication en relation avec l'environnement de la structure et du sportif

► Poursuite d'études

Les titulaires de cette licence possèdent les connaissances scientifiques nécessaires pour intégrer une formation en Master recherche et/ou professionnel.

► Métiers visés

Cette mention est essentielle aux étudiants qui souhaitent réussir dans l'animation, l'entraînement de différents publics et les concours de la fonction publique (ETAPS, CETAPS, par exemple).

En matière d'entraînement, cette spécialité forme des entraîneurs techniciens du sport capables de réaliser, de mettre place et d'assurer le suivi d'entraînements. L'obtention de ce diplôme confère à l'étudiant le droit d'exercer en autonomie en tant qu'entraîneur ou préparateur physique sous l'autorité du responsable de la structure.

Les perspectives professionnelles sont le plus souvent liées aux : ministère de la santé et des sports, milieu associatif et fédéral, collectivités territoriales, secteur privé, ministères publics (éducation nationale, défense, intérieur et justice).

► Principaux enseignements

La licence s'organise autour d'enseignements scientifiques et méthodologiques garantissant une formation pluridisciplinaire, des cours théoriques et pratiques de plusieurs disciplines sportives, d'enseignement en langue et d'un accompagnement pour la construction de votre parcours universitaire.

À partir du semestre 3 jusqu'au semestre 6, les étudiants doivent choisir une mention au cours de laquelle la spécialisation des enseignements sera progressive.

► Admission • inscription**CONDITIONS D'ACCÈS**

L'accès au cursus Licence est ouvert de plein droit aux personnes titulaires Bac ou d'un diplôme équivalent. Pour les autres candidats, l'accès est conditionné par une validation des études ou des acquis professionnels par la commission compétente.

PROCÉDURE D'INSCRIPTION : CANDIDATURE

Pour vous inscrire

1. En première année, rendez-vous sur la plateforme nationale de candidature [Parcoursup](#).
2. En deuxième ou troisième année, rendez-vous sur la plateforme [eCandidat](#). Vous y trouverez aussi les dates de candidatures.

Si vous relevez d'une procédure spécifique (redoublement, validation d'études supérieures, transfert de dossier, étudiant-e international-e...), découvrez comment [candidater à l'université de Caen Normandie](#).

► Contact

Université de Caen Normandie

UFR STAPS · Sciences & techniques des activités physiques & sportives

Boulevard Maréchal Juin · CS 14032 · 14032 Caen Cedex 5

Licence 2 : 02 31 56 72 55 Licence 3 : 02 31 56 72 56

<https://ufr-staps.unicaen.fr/>